

## L'actualité des projets du CISIRH

### [BSRMRH] Diffusion de la version du Noyau RH FPE 20.00.00

La version du Noyau RH FPE 20.00.00 a été diffusée le 3 août dernier. Cette diffusion pose les prémices du nouveau chatbot Référentiel de paye (RDP) et apporte des nouveautés fonctionnelles notamment dans les nomenclatures Positions / situations administratives, Congés / Absences et Corps.

Cette nouvelle version comprend :

- la 4ème édition du recueil des fiches carrière des corps de la Fonction publique de l'Etat et la 3ème édition du recueil des fiches carrière des emplois fonctionnels de la Fonction publique de l'Etat,
- la mise à jour des règles de gestion RH avec la prise en compte des règles de contrôles intellectuels exploitées par le chatbot,
- la mise à jour de la bibliothèque des actes,
- l'intégration de 47 fiches de maintenance portant principalement sur :
  - la prise en compte de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique
  - la mise en qualité de la modélisation de la bibliothèque des actes (BDA) et de la documentation associée (actes documentaires et guides)
  - la mise à jour des tableaux RGRH avec la création de nouvelles règles de contrôles intellectuels dans les tableaux RGRH restructurés et des règles d'impacts,
  - la création ou la modification de nomenclatures
  - la mise à jour de la documentation métier dans le répertoire « 8-Informations complémentaires »,
  - la mise à jour du dictionnaire des concepts,
- les mises à jour des Référentiels de Classification Centraux (RCC) réalisées depuis la diffusion de la version d'actualisation 19.00.08 du Noyau RH FPE

- la mise à jour des guides de référence relatifs à l'avancement de grade et à l'avancement d'échelon suite à la loi de transformation de la fonction publique et aux évolutions des nomenclatures positions / situations administratives et congés / absences,
- la mise à jour du référentiel technique.

La version planifiée du Noyau RH FPE 20.00.00 est disponible en OPEN DATA sur les sites : <https://www.data.economie.gouv.fr> et <https://www.data.gouv.fr>, et également sur HOPPER et Pissarho.

### [BAG] Rapport et bilan d'activité 2019 du CISIRH

Le CISIRH offre une richesse de compétences, de savoir-être et de savoir-faire qui ont permis la concrétisation au cours de l'année 2019 de nombreuses avancées en matière de modernisation de la fonction "Ressources Humaines" de l'État, dans les domaines fonctionnels comme informatiques.

Le CISIRH inscrit pleinement son action dans le cadre de la feuille de route "SIRH 2022" dont il est, compte tenu des projets qu'il pilote et des outils mutualisés qu'il porte, un acteur central de la mise en œuvre, en intervenant sur deux tiers des projets. Le CISIRH continuera de faire progresser ses projets, aboutir ses idées et transformer les pratiques et les outils de RH.

Ce rapport s'accompagne d'un bilan synthétique (2 pages) regroupant les informations clés de l'année écoulée.

Retrouvez dans ce rapport les réussites 2019 et les projets pour 2020.

<https://www.economie.gouv.fr/cisirh/rapport-dactivite-et-bilan-2019>

Déclinaison dynamique du rapport, le site Spark Adobe illustre les principaux événements de l'année et les grands projets menés par les équipes du CISIRH.

<https://spark.adobe.com/page/kPksHIQkvYair/>

### L'actualité des projets du CISIRH

**[DSN] L'équipe chargée de la déclaration sociale nominative du CISIRH et la DGFIP organisent des ateliers à destination des employeurs.**

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement du changement, l'équipe de la DSN du CISIRH en collaboration avec la DGFIP met en place une communication à destination des employeurs (ministères et établissements publics (EP)) sous forme d'ateliers pour les aider au mieux dans le déploiement de la DSN.

Un premier atelier en distanciel s'est déroulé le 11 septembre au BercyLab du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance. Cet atelier était animé par Gérard Kiavué, adjoint à la cheffe de Pôle Rémunération de la DGFIP et Muriel Cornebois, responsable du pôle conduite du changement CTDSN. Julien Gailledreau, responsable du pôle conduite de changement pour le SIRH RenoIRH, assiste, les intervenants, en tant que facilitateur, dans l'animation de cette classe virtuelle.

Afin d'assurer des échanges constructifs avec les employeurs, cet atelier s'est tenu deux fois dans la même journée, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Cette première rencontre avait pour objectif de sensibiliser les ministères, dans la perspective de la diffusion de l'annexe 11-B par la DGFIP, aux nouvelles consignes à mettre en œuvre dans le cadre de la gestion des fins de contrats et des suspensions. La mise en œuvre de ces consignes aura un impact direct sur la qualité de la chaîne déclarative.

14 ministères ont participé à cet atelier :

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de l'Intérieur, Conseil d'Etat, Cour des comptes, Service du Premier Ministre, Ministères sociaux, Ministère de la Transition écologique, Gendarmerie, Ministère des Armées, Ministère de la Culture, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Justice, Direction Générale de l'Aviation civile.

Cet atelier employeur s'est déroulé en 4 temps :

#### Temps n°1

Une introduction et un rappel du cadre des échanges de l'atelier, un partage des évolutions clés.

#### Temps n°2

L'identification des impacts pour chacun – V0 de la feuille de route – afin de permettre à chaque ministère de prendre un temps pour répondre aux questions relatives à la mise en œuvre « *Qu'allons nous faire évoluer pour préparer au mieux l'arrivée de la DSN ?* »

#### Temps n°3

S'enrichir des réflexions de chaque ministère : partage des réflexions de chaque sous-groupe, comment accompagner ces évolutions dans les équipes ?, Quels levier activer ?

- ✓ Echange et construction dans chaque sous-groupe des actions à engager,
- ✓ Quelle communication ? Auprès de qui et quand ?
- ✓ Quelles actions de sensibilisation / formation/ auprès de qui et quand ?

#### Temps n°4

##### Finaliser la feuille de route

- Chaque ministère a disposé de temps pour reprendre sa feuille de route et l'amender et/ou l'enrichir en fonction des échanges qui ont eu lieu avant ;
- Quelles actions les ministères doivent prévoir dans les semaines à venir ?

L'équipe CTDSN et la DGFIP organiseront plusieurs autres ateliers d'échanges tout au long des années 2020 et 2021 à destination des employeurs.

Des cycles de webconférences permettront aux ministères et établissements publics d'intégrer les impacts du post-paie sur la chaîne RH et paie.

### Focus sur : Evolution technologique et ergonomique de l'application GRECO

Les travaux de rénovation de l'ancienne application GRECO (Gestion du REcrutement et des COncours) sont arrivés à leur terme, donnant naissance à cette nouvelle version : GRECO V2.

Cette nouvelle version de GRECO réalisée par le Département Innovation a été déployée avec succès le 16 Juillet 2020. L'ancienne application baptisée initialement DPOR était utilisée par la DGAFP depuis 2005. Cette rénovation a permis de faire évoluer la technologie et l'ergonomie vieillissante de cette application.

Le projet a été mené selon la méthode AGILE, ce qui a permis d'adapter le périmètre tout au long du projet. Ce périmètre qui a énormément évolué de manière à enrichir grandement les fonctionnalités proposées par cette nouvelle version au regard de l'ancienne. L'application a été développée avec la technologie PHP-Symfony.

L'application GRECO V2 est la deuxième application en production du CISIRH utilisant l'API Ingres pour la récupération en temps réel des nomenclatures Ministères, Corps et Grades.

L'application GRECO V2 est composée d'un espace DGAFP et d'un espace ministères. Chacun d'eux comporte un tableau de bord permettant le suivi des demandes d'ouverture de concours.

La DGAFP a une vision interministérielle des concours tandis que les utilisateurs ministériels ont une visibilité sur leurs directions uniquement. Ainsi, les fonctionnalités accessibles par ces deux types d'utilisateurs sur leurs périmètres sont :

- saisie d'un concours (arrêté d'ouverture et postes si connus)
- mise à jour d'un concours (arrêté Modificatif et/ou Postes)
- consultation d'un concours/arrêté
- consultation de l'historique d'un concours (chronologie)
- recherche d'un concours/arrêté
- export de résultats de recherche

Les réactions ministérielles lors de la présentation officielle sont positives : application intuitive, environnement graphique agréable, une ergonomie qui permet de gagner du temps et des nouvelles fonctionnalités développées qui permettront de faciliter le travail.

